



PRE INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Madame, Monsieur,

Ne rien inscrire :

NOM

Année

Com :

Vous vous apprêtez à remplir un dossier de pré-inscription en structure d'accueil petite enfance.

Vous pouvez choisir l'accueil régulier et/ou occasionnel.

La pré-inscription ne sera prise en compte qu'à partir des 6 mois révolus de grossesse pour l'accueil régulier, et aux 10 mois de l'enfant pour l'accueil occasionnel.

L'accueil régulier :

L'accueil est dit régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et qu'ils sont récurrents. Il est destiné aux familles qui souhaitent que leur enfant fréquente la structure régulièrement, selon un planning établi à l'avance.

Une commission d'attribution des places se réunit entre avril-mai pour les trois structures et une, en fin d'année pour la crèche municipale.

Les places sont attribuées selon différents critères tels que la domiciliation, la situation d'activité des parents, les conditions de ressources et la situation sociale et familiale (handicap, maladies...).

Si une place vous est attribuée, vous en serez informé par courrier.

Si vous refusez la place alors qu'elle correspond aux souhaits que vous aviez formulés, votre dossier sera classé sans suite.

Vous pouvez être contacté en cours d'année si une place se libère.

L'accueil occasionnel :

L'enfant est accueilli de façon ponctuelle, selon les besoins des familles et sous réserve d'une place disponible.

Les familles contactent la crèche pour connaître les disponibilités d'accueil et réservent un temps donné.

Cet accueil peut se faire, selon les structures, le matin, l'après-midi ou la journée entière.

Votre enfant est inscrit sur une liste d'attente et lorsqu'une place se libère, la directrice de la structure vous contacte pour vous proposer des temps d'accueil.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Fiche famille (au verso)
- Attestation de paiement et de quotient familial de la CAF
- Les trois derniers bulletins de salaires des parents ou tout document justifiant de votre situation professionnelle
- Copie intégrale de l'acte de naissance ou certificat de grossesse (l'acte de naissance devra nous être transmis dans les 15 jours suivant l'accouchement) ainsi que le livret de famille
- Dernière fiche d'imposition des parents
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Jugement en cas de divorce ou pièce justificative justifiant la séparation

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ETUDES

Si vous rencontrez des difficultés pour compléter votre dossier, vous pouvez prendre contact avec le multi-accueil municipal au **01 48 61 37 17**.

L'ensemble de votre dossier est à retourner au multi-accueil municipal :

Au paradis des bambins
19 rue Molière
93410 VAUJOURS



FICHE FAMILLE

Responsable 1		Responsable 2	
NOM		NOM	
Prénom		Prénom	
Date de naissance		Date de naissance	
Adresse complète		Adresse complète	
Adresse mail		Adresse mail	
Téléphone		Téléphone	
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf	Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf
Profession		Profession	
Adresse de l'employeur		Adresse de l'employeur	
Téléphone travail		Téléphone travail	

N° d'allocataire CAF :

Nom de l'allocataire :

Nombre d'enfant(s) à charge, y compris celui pour lequel vous faites l'inscription :

Avez-vous un enfant qui fréquente déjà l'une des structures d'accueil petite enfance de Vaujours (multi-accueil municipal, Babilou, Maison Bleue)

Oui Non

Si oui, Multi-accueil municipal Babilou Maison Bleue

J'autorise les services administratifs de la ville de Vaujours à consulter et à conserver les impressions de mon dossier CAFPRO de mon foyer pour l'année correspondante. *

Date :

Signature :

* obligatoire



DOSSIER DE PRE INSCRIPTION

ACCUEIL REGULIER

Nom de l'enfant		
Prénom de l'enfant		
Date de naissance de l'enfant		
Date présumée d'accouchement		
Lieu de naissance		
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin

Date d'entrée souhaitée :

.....

Avez-vous une préférence pour une structure d'accueil ?

Multi-accueil municipal Babilou Maison Bleue

Vos besoins d'accueil : ils doivent être réfléchis, si une place vous est attribuée, elle le sera en fonction de ces derniers

2 jours par semaine 3 jours par semaine 4 jours par semaine 5 jours par semaine

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée	____h____	____h____	____h____	____h____	____h____
Heure de départ	____h____	____h____	____h____	____h____	____h____

Avez-vous besoin d'un moyen de garde au mois d'août ? OUI NON

A noter : Les crèches Babilou et Maison bleue sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h à 19h.

La crèche Au Paradis des Bambins est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Si vous êtes dans une situation particulière, vous pouvez joindre un courrier explicatif à ce dossier.

.....

.....

.....

.....



**DOSSIER DE PRE
INSCRIPTION
ACCUEIL OCCASIONNEL**

Nom de l'enfant		
Prénom de l'enfant		
Date de naissance de l'enfant		
Lieu de naissance		
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin

Vos préférences d'accueil :

- Matinée Après-midi Journée
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

A noter : Les crèches Babilou et Maison bleue sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h à 19h.

La crèche Au Paradis des Bambins est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Si vous êtes dans une situation particulière, vous pouvez joindre un courrier explicatif à ce dossier.

.....
.....
.....
.....
.....